

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU POUR LA SEANCE DU
26 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marc GIROUD, maire.

PRÉSENTS : Jean-Jacques BARREAUX, Mylène BOULON, Michelle DAUVERGNE, Marc GIROUD, Laëtitia ERMERY, Éric PORTE, Emmanuelle SKROPETA, Alain VAILLANT, Francine WLODARCZYK.

ABSENTS : Stéphane CORVISIER, Denis DIAMORO (qui a donné pouvoir à Michelle DAUVERGNE), Frédéric ZAOUÏ.

Laëtitia ERMERY est désignée secrétaire de séance.

EFFECTIF DU CONSEIL : 12, PRÉSENTS : 9, VOTANTS : 10.

Comptes administratif et de gestion

Budget communal CA et CG 2017

DÉLIBÉRATION 2018-14 (Finances)

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Budget primitif 2017,
- Vu le Compte administratif et le Compte de gestion 2017,
- En l'absence temporaire du maire, qui, conformément à l'usage, ne participe pas au vote de ces comptes, siégeant sous la présidence de Michelle DAUVERGNE,
- Après s'être assuré que le Receveur municipal a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 et statuant sur l'ensemble des opérations, budgets et comptabilité des valeurs inactives du 1er janvier au 31 décembre 2017,
- Considérant que le compte administratif est strictement conforme au compte de gestion tenu par le Receveur,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCLARE que le Compte de gestion 2017 présenté par le Receveur municipal exprime des résultats identiques à ceux du Compte administratif 2017, APPROUVE le Compte administratif et le Compte de gestion de la Commune pour 2017.

Affectation du résultat 2017

Budget communal

DÉLIBÉRATION 2018-15 (Finances)

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 1612-12,
 - Vu l'approbation du Compte administratif 2017, ce jour par le Conseil,
 - Vu l'excédent global de fonctionnement constaté au 31 décembre 2017, soit : 211 594.83 €
 - Vu l'excédent global d'investissement constaté au 31 décembre 2017, soit : 377 936.53 €
- Vu les restes à réaliser 2017 en investissement dépenses 617 317.88 € en investissement recettes 84 718.69 €,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de conserver en reprise

- l'excédent de fonctionnement au BP 2018,
soit : compte 002 56 932.17 €
soit : compte 1068 154 662.66 €
- l'excédent d'investissement au BP 2018,
soit : compte 001 377 936.53 €

Budget primitif 2018

Taux d'imposition 2018

DÉLIBÉRATION 2018-16 (Finances)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de maintenir les taux communaux des trois taxes qui, pour 2018, demeurent donc les suivants :

TH :	10,25 %
FB :	10,00 %
FNB :	35,22 %

Budget communal 2018

DÉLIBÉRATION 2018-17 (Finances)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le Budget primitif communal 2018 présenté par le maire qui s'équilibre en recettes et en dépenses,

- fonctionnement :	651 811.80 €
- investissement :	885 242.51 €

Subventions à d'autres organismes

Budget communal

DÉLIBÉRATION 2018-18 (Finances, subventions)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- Coopérative scolaire	500,00 €
- Anciens combattants, section de Nesles-la-Vallée	155,00 €
- Les amis des abeilles du Val d'Oise » (AAVO),	300,00 €

Travaux de maîtrise de ruissellement

Alain VAILLANT et Jean-Jacques BARREAUX font le point sur les travaux de maîtrise de ruissellement.

Acquisition de la maison jouxtant l'école

Monsieur le Maire fait le point sur cette opération.

Assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil des démarches en cours en vue d'harmoniser le prix de l'eau dans la Vallée du Sausseron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Marc Giroud
Maire